

Monsieur

Mon frere n'ayant fait espérer que non seulement vous  
 auriez la bonté de recevoir de mes lettres mais qu'encores  
 vous y vouliez adjoindre celle de me procurer qu'il leur  
 feroit bide recevoir de Hollande et que de là on me donneroit  
 les ordres que j'aurois à faire. Me n'ay pas voulu différer  
 plus long temps de vous en rendre les très humbles graces  
 que je vous dois et vous attendre, monsieur, que tout  
 que je voudrai sçavoir de ce qui se passe ici d'important au  
 service de Son Altesse ou ne verra rien dans mes relations  
 que de pureté et tout plein de zèle et de fidélité  
 pour le service de Son Altesse et dade de la bonté et fi-  
 dèle. Surtout j'ay aussi tout sujet d'esperer que l'on  
 ne fera cette grace et cette justice de ne perdre quelque  
 chose de ma fidélité et que les choses ne prenant leur  
 cours ordinaire et plus réglé et suivant les Edits et  
 Anciens Establishments de nos Princes Chacune sera conduite  
 dans le droit et Autorité Legitime qui lui est commise  
 Je ne sçay bide monsieur qu'il y a de gens ici qui abusant  
 de la bonté que vous avez de recevoir de leur lettres vous  
 esperent une fausseté et calomnie. Ceste voy mon frere  
 m'auroit écrit que vous lui en aviez après dit étant de Angleterre  
 et j'aurois bide souhaité qu'il eût rien su avant que d'en parler  
 la réponse que je lui aurois fait par ce sicut. Avez prie

de vous la faire voir, cependant puis que je vois que je n'ay  
rien à craindre que les soupçons qui pendent sur ce  
faux adieu. Et les fausses impressions qu'on peut donner de  
ma conduite, je vous supplie de considérer qu'il ne s'agit pas  
raisonnable d'ajouter aucune foy à tout ce qui pourra s'y dire  
ou s'écrit à mon préjudice par mes ennemis de l'un ou de l'autre  
part mesme sans que de vant sans aide, et sans honneur  
comme c'est chose notoire, auquel la raison mesme veut qu'on  
leur ferme la bouche et qu'on ne leur ouvre point les oreilles  
ce que j'ay toujours estimé de vostre prudence et de vostre  
équité et qui n'a jamais fait mespris de toutes ces calomnies  
vous sçavez trop bien, messieurs, les moyens pour surprendre le  
mal que plusieurs fois ces fautes et plusieurs adieux qui ne  
font aujourd'hui que trop fréquents pour le malheur de cet  
estat, je ne demande pas qu'on y forme quelque remède  
L'ordille quand les personnes qui voudraient parler à mon  
désavantage ne sçavent pas entendre mes ennemis de l'un  
qu'il ne sçait que ce n'est pas de vous toutes sortes de voyes  
et d'accès à la vérité, mais j'ay sçeu de l'expérience qu'on ne  
voudra pas donner comme à tout ce qu'on peut sçavoir  
malice et despit. Sachez mes que mesme de l'un de l'autre  
adieu pour en sçavoir la vérité à la charge que ceux  
qui auront despois à S. A. en sçavoir un misère de  
vostre importance à l'Etat et à son service sçait  
recompenser bien qu'il est mérité et que les autres  
qui auront mis en calomnie pour me nuire ou  
pour le malheur de l'Etat sçait chasser de l'Etat  
Il y a sans doute de la justice et de la cupidité qui oblige  
d'en user ainsi et je puis vous dire mesme que c'est la  
la véritable justice de qui est le plus sûr moyen  
de rétablir son autorité, la paix, l'ordre et la justice  
dans son Etat. Je n'achèverai point de vous dire le détail de tant de  
fautes qui se commettent de l'un de l'autre et qui sont devenus par

me conduira Je vous confirmerai pleinement, mes respects, l'esperance que  
mon frere vous a fait pour moy d'aller Comproispe au premier  
mandement de S. A. pour rendre bon et fidele Ceur de ma  
Conduite et de celle de ~~celle~~ d'esperant qu'elle me donnera dequoy  
faire voir que l'on ne me peut rien reprocher et que J'ay est  
fidele et ~~est~~ fuis vblement de plusieurs occasions importantes  
ce que Je ne manquerai jamais de faire par tout ou l'agira  
de l'interet de mon maistre et du bien de son service.

vous Avez fait ouvrir depuis par la monnoye de S. A. ou  
l'on a comence de faire pleinement un Essay, le Bureau a  
libre de vous envoyer a son Altesse et a vous resoudre  
la deliberation que vous avez prise conforme a celle de  
Lan 1626 pour la fabrique de Cartes de Ducats autorisee  
par S. A. de ce temps il est vrai que le fermier a demande  
de pouvoir faire battre des huitielques et sixielques de  
Ducats a proportion de mesure sihe pied et valeur  
que on leur a accorde avec la Cour aux armes de S. A.  
le tout sous son bon plaisir et par provision iusques a avoir  
eu son ordree Je vous envoie ci inclus des copies de  
les sixielques de Ducats de la Toise vide par Ordre de S. A.  
vous envoie de cinq d'habande il s'entend plus au naturel  
toutes ces copies s'en vont au Bureau et le fermier l'oblige  
de vide poeu Experte de France ou il ne soit pas que  
l'on vous donne aucun trouble Je scay bien que J'ay  
fait mon desir et que Je n'y ai pas est tout a fait  
fuitable J'attendois la diffuser les ordres de S. A. que le  
vous supplie de nous excuser et a moy de particulier  
puis que J'ay l'honneur de porter la parole et d'estre la  
fidele legitime presence qui a avance pour de poursuivre  
l'ordonne

Les fermiers doivent de grand Ambrage et Je n'ay  
voulu les mesurer de l'ayr de par avance a la forme de  
leur bail par respect que J'ay aux ordres que vous Avez

Envoies sur ce fûict, mais je vous dirai bien mesmes  
que si on nous eût voulu laisser la libre fonction de nos  
charges la prime auroit est paye par avance de tout  
les quartiers sçavoir sans qu'il se sub diuerti un fol  
je vous prie que les fermiers pour quel d'honneur  
et qu'il de v'stât bien mais je sçay que M<sup>l</sup> Voulydet  
y est de pourroyer abuser au meurtre de S. A. de ~~Paris~~  
digne digne il v'de Pas bon qu'il de l'indigne se long temps  
faict

Je meurt la Liberté d'Esprit de S. A. madame pour lui  
témoigner ma juste douleur sur la mort de mesmes la  
prime qui la v'nt attendam de lui donner tout de nos  
affaires en une autre occasion. Vous supplie mesmes  
d'assoir la cour de me procurer auprès d'elle la répression  
de ma lettre et l'informers de ce que vous ferez a propos  
de ce que vous v'riez de cela ci. J'attends avec grace  
l'honneur de votre réponse puis qu'en tout il ne s'agit  
que de servir de S. A. dont vous estes un des premiers  
ministres. Je vous en aurai mesmes obligation de mon  
particulier et v'cher de v'rie les occasions de  
pouvoir rendre l'honneur de votre sçavoir et celui de  
votre bonté de laue par tout les devoirs que vous devez attendre  
d'une personne qui vous honore beaucoup et qui est avec  
Respect

Mesmes

A'Orange le 26<sup>e</sup> nov. 1684

Vostre très humble et très  
obéissant serviteur  
de Syllus de St. Pierre qual  
de son Altesse.

-685

M. M. Confair

Monsieur de Lully chez M. de la Roche  
A. de la Roche de son Altesse et son  
Doyen de la Cour de France  
A Paris



